



OBJET ° Subvention bibliothèque

Réf. 2016-22 -feuille 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 MAI 2016

A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX.

Absents représentés: Eric PIERRE (pouvoir à Laurence NIQUET), Dominique BOUVET (pouvoir à Daniel AUDIBERT)

Absents : Christelle COMBET, Yoan MAZZA

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle MINARD

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 11

Rapporteur Marie-Noëlle MINARD

A la demande de la « Fontaine aux Livres » association gérant la bibliothèque, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer dès maintenant la subvention de l'année 2016 et de fixer le montant de cette subvention à 778.50 €

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



OBJET Subvention bibliothèque

Réf. 2016-22 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 MAI 2016

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 23/05/2016

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 31/05/2016
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 01/06/2016

A Nonglard, le 31/05/2016
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 1^{er} juin 2016